



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
30 novembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 27 novembre 2020, adressée au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous adresse la présente pour vous informer qu'aujourd'hui, le 27 novembre 2020, dans la ville d'Ab Sard, dans la province de Téhéran, M. Mohsen Fakhrizadeh, un éminent scientifique iranien, a été assassiné lors d'une attaque terroriste. L'un des derniers services rendus par le martyr Fakhrizadeh a été le rôle exceptionnel qu'il a joué dans la mise au point du premier kit domestique de test de dépistage de la maladie à coronavirus (COVID-19), qui constitue une grande contribution à nos efforts nationaux pour enrayer la pandémie de COVID-19 à un moment où l'Iran subit de la part des États-Unis des sanctions inhumaines, qui l'empêchent strictement d'accéder aux articles humanitaires, notamment aux médicaments et au matériel médical. Il supervisait également le développement d'un vaccin contre la COVID-19.

Au cours des 10 dernières années, plusieurs scientifiques iraniens de haut niveau ont été pris pour cible et assassinés lors d'attaques terroristes, et les preuves solides que nous avons recueillies indiquent clairement que certains milieux étrangers ont orchestré ces assassinats. Le lâche assassinat du martyr Fakhrizadeh – pour lequel des éléments sérieux indiquent une responsabilité israélienne – est une autre tentative désespérée de faire des ravages dans notre région, ainsi que de perturber le développement scientifique et technologique de l'Iran. Cependant, ces 40 dernières années, aucune pression ni aucun attentat terroriste n'est parvenu à nous empêcher d'obtenir les résultats scientifiques et technologiques nécessaires à notre développement socio-économique.

Mettant en garde contre toute mesure aventuriste des États-Unis et d'Israël à l'encontre de notre pays, en particulier pendant la période restante du mandat de l'administration des États-Unis actuellement en fonction, la République islamique d'Iran se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour défendre son peuple et protéger ses intérêts.

La République islamique d'Iran condamne, dans les termes les plus vigoureux possible, l'assassinat criminel du martyr Fakhrizadeh et attend du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité qu'ils condamnent fermement cet acte terroriste inhumain et prennent les mesures nécessaires contre ses auteurs.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Majid Takht **Ravanchi**

